

DURÉE

4 journées, soit 28H.
Horaires : 8H30-16H30.

PRÉREQUIS

Aucun.

MODALITÉ D'ORGANISATION

Entièrement en présentiel.
Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis).

CRITÈRES IMPORTANTS :

Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales.
Maîtriser le français (écrit et oral).

ACCÈS À LA FORMATION

Délai d'accès : Opéra Formation s'engage à mettre en place cette action dans un délai de 48h à 2 mois selon le financement demandé.

Modalité d'accès : Dès réception du devis validé, une confirmation d'inscription est transmise sous 48h par courriel (convention, convocation, CGV, livret d'accueil...).

NOS RÉSULTATS :

Taux de réussite : 100 %
Base de calcul 2026.

Taux de satisfaction : 93.03%
Résultats sur l'année 2026.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Chaque stagiaire formé devra être capable :

- Rappeler les basiques de la prévention.
- Pose et dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes.
- Vérification journalière et conditions d'utilisation des plateformes de travail en encorbellement (PTE).
- Assimiler les conditions de sécurisation des banches.
- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Port en sécurité du harnais antichute en point fixe.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Préparation du chantier et vérifications avant mise en œuvre.
- Mesures de préventions et règles de sécurité.
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabriquant.
- Réaliser les vérifications journalières.
- Utiliser les échafaudages roulants et les échafaudages de pied en sécurité.
- Poser et déplacer les filets en sécurité.
- Utiliser les filets.

ACCESSIBILITÉ AUX PSH :

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Un accompagnement personnalisé peut être engagé grâce à notre référent handicap dédié.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Jour 1

Rappeler les basiques de la prévention des risques professionnels

- Accidentologie.
- Chutes de hauteur : causes et conséquences.
- Acteurs de la prévention.
- Obligations de l'agence d'intérim et de l'entreprise utilisatrice.

- Préalables à la prise de poste.
- Les PGP, priorisation des EPC.
- Le PGC et les PPSPS.
- Matériel et équipements : adéquation, conformité, vérifications périodiques, maintenance.

Assimiler la pose et la dépose en sécurité des EPC temporaires contre les chutes :

- Différents types d'EPC contre les chutes.
- Fondamentaux de la pose des garde-corps.

- Les moyens de protection compensatoires pendant la pose des EPC.

Assimiler la vérification journalière et les conditions d'utilisation des PTE :

- Composants et dispositifs équipant les PTE.
- Conditions d'utilisation des PTE.
- Vérifications quotidiennes : état et fixation des planchers et des protections contre les chutes, positions des charges, verrouillage du dispositif anti-soulèvement.

- Sensibiliser aux risques spécifiques liés à l'utilisation des harnais antichute.
- Syndrome du harnais : définition, exemples...
- Interdiction de travailler seul, procédure de secours ou plan de sauvetage opérationnel avant intervention.
- Notions sur les dispositifs d'ancrage.

Jour 2 :

Théorie :

- Fonctions et caractéristiques des EPI et catégories.
- Conditions de recours aux systèmes d'arrêt de chute, préparation du chantier, interdiction d'intervention seul, syndrome du harnais, surveillance médicale.
- Les systèmes d'arrêt de chute : harnais, liaisons, ancrages.

- Notions sur les dispositifs d'ancrage, classes des dispositifs et résistance des éléments de fixation.
- Sélection des systèmes d'arrêt de chute.
- Mise en œuvre.
- Organisation des secours, mesures concernant l'encadrement.

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès 04.67.65.50.39 montpellier@opera-formation.com

Agence Nîmes - ZAC de Grézan - 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes 04.66.04.87.66 - nimes@opera-formation.com

Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers 04.67.21.61.20 - l.maurel@opera-formation.com

SARL capital de 8000€ - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Vérifications avant mise en œuvre.
- Mises en situation : application de la théorie.

- Essais de suspension inerte.
- Les nœuds.

Jour 3 :

Théorie :

- Les différents types d'échafaudages et leurs domaines d'utilisation.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- Réglementation applicable au montage, démontage et vérification.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Examen d'adéquation et charges maximales.

- Montage des éléments constitutifs des échafaudages et état de conservation.
- Calages, positionnement et ancrages des échafaudages de pied.
- Aménagement des aires de travaux.
- Les règles d'utilisation en sécurité.
- Les vérifications journalières.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Montage et démontage en sécurité des échafaudages roulants.

Jour 4 :

Théorie :

- Préparation de chantier, analyse des besoins et contraintes, choix de la méthode de pose.
- Types de filets, marquage, manuel d'instruction, dispositifs d'accrochage.
- Savoir poser des filets, tension des filets, hauteur libre sous filet, recouvrement des nappes, assemblage avec ralingues...

- Vérifications régulières, enlèvement des matériels et matériaux tombés dans les filets.
- Protection en cas de procédés ou de produits susceptible d'endommager les filets.
- Accès aux plans de travail et protection collective en rive.
- Dépose des filets en sécurité.

Mise en situations pratiques avec évaluation continue :

- Pose et dépose de filets en grandes nappes, assemblages avec ralingues

MODALITES D'ÉVALUATIONS :

Fiche d'évaluation remplie à chaud par le stagiaire. La réussite à l'ensemble des évaluations journalières sera sanctionnée par la remise en main propre au stagiaire d'une **carte CCTH GO**. Une photocopie de la Carte CCTH ainsi que l'**attestation de fin de formation** sont envoyées par la suite par mail au donneur d'ordre.

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique.
Livret reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire.
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module afin de **valider les acquis** avec chaque stagiaire.

ENCADREMENT FORMATEURS

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'Opéra Formation et/ou par un Organisme Extérieur.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Vous souhaitez poursuivre **vos parcours de formation** ?

Prenez contact avec l'un de nos conseillers au :

04.67.65.50.3G

POUR EN SAVOIR PLUS

<https://www.opera-formation.com>



FINANCEMENT

Possibilités de financement pour les demandeurs d'emploi via **France Travail**, selon étude et validation du projet professionnel.

Autres financements possibles : **OPCO**, **employeur** ou **financement personnel** selon conditions.

Date d'application : 28/05/2026

Agence Saint-Aunès - ECOPARC 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès 04.67.65.50.39 montpellier@opera-formation.com

Agence Nîmes - ZAC de Grézan - 215 rue Eugène Freyssinet 30000 Nîmes 04.66.04.87.66 - nimes@opera-formation.com

Agence Béziers - Impasse des calandres 34500 Villeneuve-les-Béziers 04.67.21.61.20 - l.maurel@opera-formation.com

SARL capital de 8000€ - SIRET : 441 194 255 000 36 - APE : 7022Z

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.